

## Projet de soutien aux personnes âgées ayant des besoins complexes de soins et d'aide

### Qu'est-ce le projet P3 ?

Le projet P3 permet d'apporter **certains soins supplémentaires aux personnes qui habitent en région bruxelloise**. Certaines conditions doivent être remplies afin que vous puissiez bénéficier de cette aide **sans aucun coût supplémentaire** :

- Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans
- Vous habitez en région bruxelloise (hors institution)
- Vous vivez avec une ou plusieurs maladies chroniques qui nécessitent des soins complexes

### Quel soutien pouvez-vous recevoir grâce au projet P3 ?

Si les conditions sont remplies, vous pouvez recevoir un **soutien à domicile** apporté par une ou plusieurs personnes qui viennent en renfort à votre équipe de soins habituelle. Ce soutien est prévu pour une durée maximum de **6 mois** sous la forme de :

- Une **coordination de vos soins** par un professionnel, appelé case manager
- Une aide et des conseils pour **aménager votre domicile**, apportés par un ergothérapeute
- Une **écoute et un soutien** avec un psychologue

Votre aidant peut également en bénéficier.

### Que dois-je faire pour recevoir le soutien du projet P3 ?

- Vous en parlez avec votre soignant et/ou votre médecin-généraliste
- Votre soignant contacte le projet P3
- Vous rencontrez le **professionnel du projet P3** qui vous expliquera en détail les avantages dont vous pouvez bénéficier. Vous donnerez votre accord par écrit et un **bilan** de la situation sera fait avec vous.

### Que se passe-t-il après l'arrêt des soins P3?

Le P3 vient en **renfort** à vos soins habituels pendant une durée de maximum 6 mois. Pendant ainsi qu'après cette période, vous **continuez à recevoir vos soins habituels**. Il est important de savoir que le projet P3 s'arrêtera le 31 décembre 2020.

**Vous avez une question ? Contactez-nous.**

p3@brusano.brussels

02 880 29 80

